

MOMode opératoire

Processus:		Sous-Processus:		Référence :	Statut :			
Traiter les rejets factures TP Simp Destiné aux opé	ole Almerys.							
Approbateur	:	Fonction :		Date:	Signature :			
Validateur :		Fonction:		Date:	Signature :			
J.MARTIN		Directeur de Productio	on des Services					
Diffusion aup	orès de :	Ensemble des collaborat	eurs					
En accès pou	r:	Ensemble des collaborat	eurs					
Localisation :	:							
Sommaire		A. DOMAINE D'APPLICATION						
		B. OBJECTIFS DU MODE OPERATOIRE						
		C. MOYENS ET OUTILS						
		D. DESCRIPTION DES PROCESSUS						
		« Est-ce que l« Est-ce que l 2. SAISIE DE LA FACTURE	la facture est liquid le bénéficiaire est g les droits du bénéf la validation de la s T DU MOTIF DE REJET d'analyse et de tr bur le Tableau Exc les coordonnées du	géré par Almerys ? iciaire sont ouvert: saisie est possible ? raitement el Trame SSTT	s à la date des soins ? »			
Date de pérem	ption		Responsable de	e l'actualisation				
Version	Date	Modifications	<u>I</u>		Auteur			
V 1.0	08/12/2015	Création			D.O'GHEARD			
V 1.1	21/01/2016	Modification			D.O'GHEARD			
V 1.2	23/02/2016	Modification			D.O'GHEARD			



MOMode opératoire

A. DOMAINE D'APPLICATION

Ce mode opératoire s'applique à tous les collaborateurs ayant pour traitement les multi factures Tiers Payant Simple Almerys.

B. OBJECTIFS DU MODE OPERATOIRE

Ce mode opératoire décrit la manière de traiter les rejets des multi factures Tiers Payant Simple pour des motifs donnés afin de standardiser l'analyse et le traitement et instaurer une procédure commune à tous les collaborateurs.

A l'issue de l'analyse, hormis lors de saisies de factures abouties, l'opérateur devra systématiquement compléter un fichier Excel, puis pour certains motifs, envoyer la réponse au PS directement par email.

Certains rejets feront l'objet d'un retour au gestionnaire Almerys via ce même fichier Excel, afin que le traitement soit finalisé.

C. MOYENS ET OUTILS

Les outils mis à la disposition des opérateurs sont :

- L'outil GTO
- L'outil VALERYS
- L'outil AGICA
- L'outil EXCEL
- L'outil AGAPS
- · L'outil de messagerie

D. DESCRIPTION DES PROCESSUS

1. ANALYSE DE LA FACTURE

Lorsque l'opérateur recevra le document multi factures :

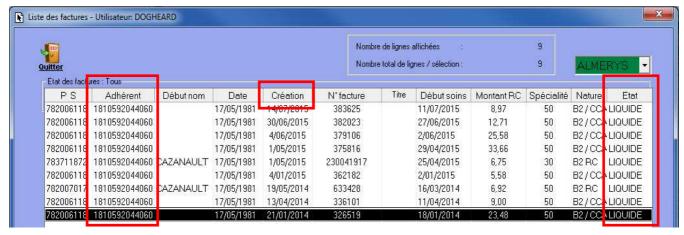
- il devra se connecter à l'outil GTO conformément au mode opératoire Utilisation GTO v.1.2
- « Est-ce que la facture est liquidée ? » : il recherchera et analysera en priorité l'état de chaque facture dans AGICA conformément au Module AGICA de Mars 2013 et au Module Différents Etats de facture v.1 :



MOMode opératoire

Il conviendra d'ouvrir l'outil AGICA, puis l'onglet AGATE et enfin Visu trace factures





Le classement est par défaut dans l'ordre de création.

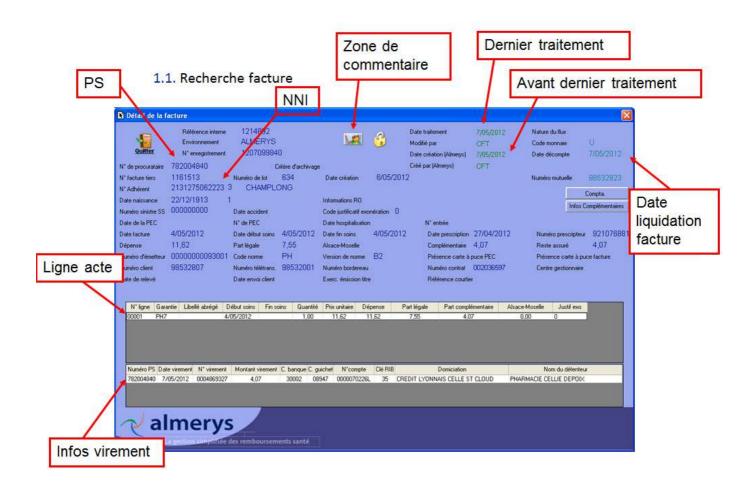
Il est possible de classer par n° de facture ou de NNI (Adhérent) ou par date de soins en faisant un double clic sur le champ. Il est fortement conseillé de classer les factures par n° dès l'ouverture de la visualisation.

*** Attention *** Ne pas confondre les états « Liquidé » et « Liquidé Nul »

- « Liquidé » : La facture est liquidée
- « Liquidée Nul » : La part RC de la facture est liquidée à zéro. 2 possibilités :
 - => Le contrat ne prévoit pas le TP pour la spécialité
 - => Les droits contractuels sont clos



MOMode opératoire



- *** Attention *** Vérifier qu'il ne s'agit pas d'une demande de complément de facture.
- si la facture est liquidée : renseigner le Tableau Excel Trame SSTT avec la date de la liquidation.
- <u>si la facture n'est pas liquidée</u> : rechercher le bénéficiaire dans la base ALMERYS sur PROTIPS et consulter ses droits à la date des soins
- L'opérateur doit impérativement analyser la facture globale au préalable afin de déterminer si le retour au PS fera partie des motifs suivants :
- 100 % RO
- Destinataire de paiement incertain

bénéficiaire dans la base de données ALMERYS :

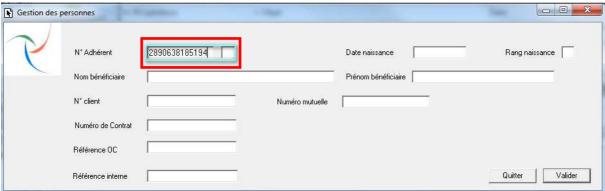
- Facture assuré
- Facture de + 2 ans
- Parcours de soins non respecté Si c'est le cas, il utilisera donc le motif adapté, sinon, il poursuivra son analyse de façon plus précise en recherchant le
- « Est-ce que le bénéficiaire est géré par Almerys ? » : déterminer si le bénéficiaire est connu ou non conformément au
 Guide de Saisie V.2.2 en vigueur.



MOMode opératoire

Les droits du bénéficiaire des soins sont à consulter via PROTIPS. La recherche du bénéficiaire des soins s'effectue de la manière suivante :



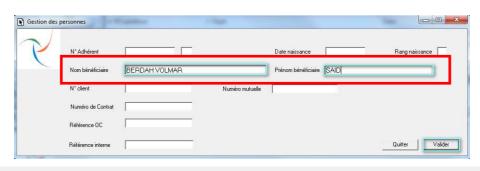




*** Attention *** Avant de faire un retour pour « Bénéficiaire inconnu », il convient de rechercher le bénéficiaire des soins par nom et prénom. Il peut être connu sous un autre NNI.



MOde opératoire



Référence	Adhérent	Date	Rq	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Nom mutuelle	Contrat	N° mutu
012269377	28906381851941	2/09/2010	1	BERDAH VOLMAR	Said	APRIL SANTE PREVOYANC	6354885	9853691
012269377	2890638185194 1	2/09/2010	1	BERDAH VOLMAR	SAID	APRIL SANTE PREVOYANC	6354885	9853691

Le bénéficiaire des soins n'est pas connu sous un autre NNI.

Si plusieurs homonymes ressortent, il faudra bien prendre en compte la date de naissance indiquée sur la facture.

 « Est-ce que les droits du bénéficiaire sont ouverts à la date des soins ? » : il convient dans un deuxième temps de s'assurer que le bénéficiaire des soins est couvert pour la spécialité désirée et que ses droits sont ouverts à la date des soins.

Les droits du bénéficiaire des soins sont à consulter via PROTIPS. La recherche du bénéficiaire des soins s'effectue comme décrit ci-dessus. Afin de visualiser la carte de TP, il convient de double cliquer sur <u>la ligne</u>



Lorsque plusieurs lignes apparaissent, il convient de sélectionner la carte en fonction de la date des soins :



Les colonnes qui correspondent à la spécialité facturée sont-elles présentes sur la carte de tiers payant ? Si oui, il faut vérifier le taux de remboursement :



Libellés de colonnes / Spécialités

PH2 - PH4 - PH7 - PH7/L - PHAR : pharmacie RAD : radiologie MS : médecin spécialiste MK : masseur-kiné

MGS : médecin généraliste et spécialiste SDENT : soins dentaires (sans pec)

BIO : laboratoire TRA : transport

SE : soins externes MG : médecin généraliste

AUX : auxiliaires médicaux (infirmier, masseur-kiné, orthophoniste, sage-femme, orthoptiste...)

Pour les centres de soins ou pluridisciplinaires, il convient de regarder si la colonne « SE » figure sur la carte.



IVIOMode opératoire

En régle générale, si une colonne n'est pas présente sur la carte TP, c'est que le bénéficiaire n'est pas couvert pour la prestation en question. Par exemple, sur la carte ci-dessous, les colonnes MG et SDENT ne sont pas présentes, c'est que le bénéficiaire des soins n'est pas couvert pour les prestations des médecins généralistes et pour les soins dentaires.

3énéficiaire Référence	Régime Qualité	N° INSEE Date naissance	Garantie	Radiation	TP NOEMIE	PHAR	BIO	RAD*	AUX	***	XXX	****
VAN DESSEL SOPHIE	.01	2820651454353	100		OUI	100%	100%	100%	100%	100	×.	
014909977	A	22/06/1982			1000.00							
CHANTRENS CEDRIC	01	1811051454422	100		OUI	100%	100%	100%	100%	100	22	88

Il existe une exception pour le transport pour la mutuelle April, Smatis et ECA où la colonne n'est pas présente sur la carte mais les adhérents peuvent être dispensés de l'avance des frais concernant cette spécialité et une exception pour la mutuelle Intériale et April où également la colonne MS/MG n'apparait pas mais nous gérons la spécialité.

IL CONVIENT DONC DE TENTER DE SAISIR LA FACTURE. SI VALERYS VALORISE : REGLEMENT DE LA FACTURE, SINON REJET POUR « BENEFICIAIRE NON COUVERT ».

Les droits carte sont ouverts

Droits carte ouverts

Exemple : transport effectué le 20/11/2011.

Pour ce bénéficiaire, une carte de TP est valable du 01/01/2011 au 31/12/2011.

La date des soins étant le 20/11/2011, les droits du bénéficiaire sont donc ouverts à la date des soins.

DROITS CARTE OUVERTS: SAISIR LA FACTURE

-Cartes Almerys							
Mutuelle	Contrat	Date début	Date fin	Restituée le	Motif restitution	Editée le	Conditic_
AON	00000086413	01/01/2011	31/12/2011			29/11/2010	SI RESI
AUN	00000086413	01/01/2012	31/12/2012			28/11/2011	SIRESI
AOM	000000000410	01 201 2001 0	24.24.03004.0			2071172011	CUDECU

Carte restituée

Exemple: transport effectué le 10/09/2014.

Si le terme « *Restitution* » figure sur la carte dans le motif de restitution, il convient de sélectionner dans le **Tableau Excel**Trame SSTT le motif « Manque Consigne » et de noter dans la colonne « Commentaires Complémentaires » : « *Restitution* ».

DROITS CARTE OUVERTS : SAISIR LA FACTURE AFIN DE LA DEMATERIALISER

Cartes Almerys									
Mutuelle	Contrat	Date début	Date fin	Restituée le	Motif restitution	Editée le	Conditic_		
AON	00000104474	01/01/2014	31/12/2014	30/07/2014	Restitution	04/12/2013	SI RESI		
AON	00000104474	01/01/2014	31/12/2014	30/07/2014	Restitution	04/12/2013	SI RESI		
AON	00000104474	01/01/2013	31/12/2013			14/01/2013	SI RESI		



MOMode opératoire

Droits contractuels clos

Exemple: transport effectué le 30/12/2010.

Pour ce bénéficiaire, une carte de TP est valable du 12/10/2010 au 31/12/2010. Des actes réalisés durant cette période seront pris en charge selon les garanties du contrat. Cependant, les droits contractuels sont ouverts du 12/10/2010 au 29/12/2010 : cela signifie que la liquidation de la facture sera bloquée pour les soins postérieurs au 29/12/2010. Le paiement ne pourra pas être effectué par l'opérateur. Il convient de sélectionner dans le Tableau Excel Trame SSTT le motif « Droits fermés » et de noter dans la colonne « Commentaires Complémentaires » : « Droits contractuels clos »

DROITS CARTE OUVERTS: SAISIR LA FACTURE AFIN DE LA DEMATERIALISER



- « Liquidée Nul » : La part RC de la facture est liquidée à zéro. 2 possibilités :
 - => Le contrat ne prévoit pas le TP pour la spécialité

=> Les droits contractuels sont clos

NPAI

Si le terme « **NPAI** » figure sur la carte dans le motif de restitution, il convient de sélectionner le motif « **Manque Consigne** » et de noter dans la colonne « **Commentaires Complémentaires** » : « **NPAI** »

DROITS CARTE OUVERTS: SAISIR LA FACTURE AFIN DE LA DEMATERIALISER





MOMode opératoire

- Les droits carte sont clos
 - Date de fin du contrat

Exemple: transport effectué le 15/01/2014.

Pour ce bénéficiaire, une carte de TP est valable du 01/01/2013 au 31/12/2013.

La date des soins étant le 15/01/2014, il n'y a aucune carte de TP en cours de validité.

Les droits du bénéficiaire sont donc **fermés** à la date des soins.

Il convient de sélectionner dans le **Tableau Excel Trame SSTT** le motif « **Droits fermés** ». **Ne rien noter dans Commentaires complémentaires.**

SI LA FACTURE N'EST PAS PRESENTE DANS LA BASE AGICA, IL CONVIENT DE LA SAISIR AFIN DE LA DEMATERIALISER.



Soins à cheval sur deux périodes (deux contrats différents)

Exemple: des actes en série d'auxiliaires médicaux du 12/08/2013 au 15/01/2014.

Après avoir contrôlé les garanties du contrat du bénéficiaire, et si ce dernier est couvert pour la spécialité concernée, l'opérateur doit sélectionner le motif de retour « Erreur contenu facture » puis sélectionner l'erreur « Soins à cheval sur deux contrats ». Si les droits ne sont ouverts que pour l'une des deux périodes il convient de sélectionner le même motif et la même erreur.

NE PAS SAISIR LA FACTURE



Si le bénéficiaire est géré par Almerys et possède des droits à la date des soins : L'opérateur devra saisir sur VALERYS les factures conformément au *Guide de Saisie V.2.2* en vigueur.

2. SAISIE DE LA FACTURE

Lorsque l'opérateur aura analysé la facture, il tentera la saisie :

- « Est-ce que la validation de la saisie est possible ? » :
 - => Oui : la facture sera réglée.
 - => **Non** : l'opérateur devra identifier le bon motif de rejet après analyse et renseigner le **Tableau Excel Trame SSTT** et/ou envoyer la réponse au PS par mail.

3. ANALYSE / TRAITEMENT DU MOTIF DE REJET



MOMode opératoire

Sélection du motif dans la liste déroulante MOTIF DE TRAITEMENT	Action de l'opérateur	L'opérateur enverra la réponse au PS par mail directement	L'opérateur retournera le Tableau Excel Trame SSTT au gestionnaire Almerys
100% RO	Si la facture présente la notion de 100% RO, alors il n'est pas utile de chercher si le bénéficiaire est connu, ni si les droits sont ouverts.	OUI	
A contrôler			OUI
Acte déjà payé	-> Renseigner la colonne « DATE » -> Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires » obligatoirement avec le n° de facture sur laquelle figure(nt) l'acte/les actes déjà payé(s) UNIQUEMENT Ne plus recopier la phrase qui figure sur Valerys « Acte en doublon par rapport à la facture payée dont le numéro enregistrement est » Si dans AGICA, la facture est rejetée pour « Doublon total facture » : sélectionner le motif « Acte déjà payé » et saisir le numéro de la facture sur laquelle les actes sont réglés.		OUI
Bénéficiaire inconnu / indéterminable	Attention à la recherche par nom / prénom	oui	
Bénéficiaire non couvert par la garantie		oui	
Complément de facture			OUI
Demande duplicata	A sélectionner au-delà de 2 éléments manquants. (Voir Motifs 'Manque Détails')	OUI	
Destinataire de paiement incertain	A ne pas confondre avec Manque PS ou PS Inconnu.	OUI	
Document non exploitable			OUI
Doublon PS PS	A sélectionner si la facture est réglée sous un autre numéro PS. (ne pas préciser le N° PS dans la cellule Commentaires Complémentaires.) -> Renseigner la colonne « DATE »		OUI
Droits fermés	> Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires » si besoin Si droits carte clos, ne pas mettre de commentaire. SI LA FACTURE N'EST PAS PRESENTE DANS LA BASE AGICA, IL CONVIENT DE LA SAISIR AFIN DE LA DEMATERIALISER.		OUI
Erreur contenu facture	-> Renseigner l'erreur dans la colonne « ERREUR CONTENU FACTURE » : - Acte MAU : cet acte doit être obligatoirement facturé avec un acte AMI 1 ou AMI 1.5 - Code acte inconnu - Code(s) acte(s) différent(s) entre les documents - Date de la facture antérieure à la date des soins - Document fourni non conforme : le document fourni ne permet pas le règlement par Almerys : merci de nous transmettre une facture conforme (feuille de soins CERFA, facture informatique, quittance détaillée). Ne seront pas considérés comme valables les bordereaux de virement / décomptes du régime obligatoire ou tout autre document provenant du régime obligatoire, les documents du RSI. - Incohérence entre la date des soins sur la facture et celle indiquée sur le récapitulatif - Incohérence entre l'identité du bénéficiaire des soins et le numéro de sécurité sociale - Incohérence entre l'identité du bénéficiaire et la date et/ou le rang de naissance - Le prix unitaire des actes est non conforme - Montants différents entre les documents - Présence de plusieurs n° Adeli - Les soins sont à cheval sur deux contrats	OUI (sauf si « Présence de plusieurs n° Adeli » renseigné)	OUI (uniquement si « Présence de plusieurs n° Adeli » renseigné)
Facture Assuré	- Les soins sont à cheval sur deux contrats.	OUI	



MO

Mode opératoire

Facture de + de 2 ans	Vérifier qu'il n'y ait aucune trace de la facture au préalable dans AGICA> Si la facture est présente dans AGICA, alors saisir en 'commentaire complémentaire' : Facture à Forcer.	OUI (Si aucune trace de la facture dans AGICA)	OUI Si facture présente dans AGICA
Facture déjà payée (uniquement s'il s'agit du même numéro PS)	-> Renseigner la colonne « DATE » avec la date du paiement Ne plus recopier la phrase qui figure sur Valerys « La facture de soins avec le num. enregistrement xxx dont la date de soins est le xxx, d'un montant de xx, a déjà été payée »	OUI (uniquement si la date de paiement est renseignée)	
Incohérence document tâche	-> Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires »		OUI
Histo Client	- Renseigner la colonne « DATE » avec la date du paiement obligatoirement - Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires » en nommant la mutuelle concernée puis le n° de facture. Ex : April sur la facture n° 123. S'il n'y a aucun numéro de facture renseigné, inutile de mettre 'facture n°0'. Il convient de noter uniquement le nom de la mutuelle. Si toutefois, le numéro de la facture initiale est le même que la facture réglée, alors, il convient de noter le numéro de la facture initiale.		OUI
Manque détail	-> Renseigner la colonne « MANQUE DETAIL – Détail manquant » : - l'acte majoré ne peut être facturé seul, merci de préciser l'acte ou les actes complémentaire(s). - Bénéficiaire des soins : nom, prénom, date de naissance et numéro de sécurité sociale - Date de la facture - Détail des actes effectués : code, montant, coefficient, quantité et date des soins pour chacun des actes réalisés (si l'opérateur parvient à identifier que l'acte manquant est un acte de prélèvement, alors il pourra le préciser dans le commentaire complémentaire) - Montant de la part RC - Montant total de la dépense - Numéro de la facture (si aucune date de soins renseignée!) -> Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires » pour un second élément manquant. Ex : Si l'opérateur renseigne 'détail des actes effectués', inutile de rajouter 'code acte' dans commentaires complémentaires Au-delà de 2 éléments manquants, renseigner le motif « Demande de duplicata »	OUI (uniquement si le détail manquant est renseigné)	
Manque PS ou PS inconnu	A ne pas confondre avec Destinataire de paiement incertain. Choisir ce motif UNIQUEMENT si le PS n'est pas identifiable ou inconnu de la base AGAPS. (rechercher un éventuel flux, ou grâce au n° de téléphone / adresse, nom prénom etc)		OUI
Montant demandé <> Montant calculé			oui
Parcours de soins non respecté		OUI	
Part RC demandée <> Part RC calculée			oui
Manque Consigne	-> Renseigner la colonne « Commentaires complémentaires »		oui



MOde opératoire

Présentation du Tableau Excel Trame SSTT

Le Tableau Excel Trame SSTT se présentera sous cette forme et contiendra les informations suivantes :

OPERATEUR SSTT	SSTT	- TRAITE LE:	_	STIONN		ALMERYS - TRAITÉ LE:		CRITERE RCHIVAGE	N° PS	NUMERO DE SECURITE SOCIALE	NUMER LA FACT	REPONS	REPONSE Δ VOTRE RECLΔ	
MOTIF DE TRAITE	MOTIF DE TRAITEMENT MANQUE DETAIL Détail Manquant DATE		ERRE	REUR CONTENU FACTURE Incohérence			DEMANDÉ «> DE MONTANT PART RE CALCULÉ Motif			CALCULEE		MMENTAIRES PLEMENTAIRES		
RAISON SOCIALE DI	J PS	MAIL DU PS	FAX	DU PS	N° D	ANS LA VOIE		NT AU N° DANS L VOIE	A TYP	E DE VOIE	BELLÉ DE VOIE	COMPLÉMENT ADRESSE	CODE POSTAL	. COMMUNE

- Opérateur SSTT : il s'agit de l'opérateur qui effectue le traitement
- SSTT traité le : date du traitement par l'opérateur
- Gestionnaire Almerys : réservé au Gestionnaire Almerys
- Almerys-traité le : réservé au Gestionnaire Almerys
- Critère d'archivage : numéro NUO
- N° PS: il s'agit du numéro FINESS/ ADELI du professionnel de santé concerné
- Numéro de sécurité sociale : il s'agit du numéro national d'identification
- Numéro de la facture : le numéro de la facture concernée OBLIGATOIREMENT (ou date de fin de soins à l'envers!)
- Réponse à votre réclamation : il s'agit de la réponse envoyée au PS concernant le traitement de sa réclamation
- Motif du traitement : motif de rejet de la facture
- Manque détail détail manquant : liste déroulante dédiée au choix du motif de traitement « Manque détail »
- Date : saisir ici la date de règlement de(s) l'acte(s) / la facture déjà payé(es)
- Erreur contenu facture : liste déroulante dédiée au choix du motif de traitement « Erreur contenu facture »
- Commentaires complémentaires : colonne dédiée à la saisie d'informations complémentaires
- Raison sociale et Mail du PS: copier-coller ces informations via AGAPS lorsque la cellule est orange obligatoirement
- Fax du PS à Commune : réservé au Gestionnaire Almerys

Consignes de saisie pour le Tableau Excel Trame SSTT

L'opérateur devra :

- renseigner la feuille « Motifs externalisés » uniquement et saisir les informations en minuscules
- saisir dans les cellules blanches et oranges uniquement (saisie interdite dans les cellules grises)
- saisir des critères d'archivage à 10 chiffres sans espace, saisir des numéros PS à 9 chiffres sans espace
- saisir des numéros de sécurité sociale de 13 caractères sans espace, sans clef, sans " | "
- sélectionner le motif de rejet dans la liste déroulante uniquement (aucune saisie possible)
- sélectionner le détail manquant dans la colonne « *Manque Détail* » <u>uniquement</u> dans la liste déroulante (aucune saisie possible). La saisie d'un détail manquant supplémentaire sera possible dans la colonne « *Commentaires complémentaires* »
- sélectionner pour le motif « *Erreur contenu facture* » l'erreur constatée dans la colonne « *Erreur Contenu Facture Incohérence* » uniquement dans la liste déroulante (aucune saisie possible).
- relire la phrase « Réponse à votre réclamation » et vérifier la cohérence de celle-ci. Ne rien copier-coller dans cette cellule.
- ne pas envoyer de réponse au PS si le n° de facture n'est pas renseigné (si pas de numéro de facture, saisir la date de fin de soins à l'envers, ou « 0 » en dernier recours)
- ne pas déverrouiller les cellules ni ôter la protection
- utiliser le motif de rejet « Manque consigne » si aucun motif de rejet ne correspond à son analyse.
- si le n° PS et/ou le numéro de la facture ne sont pas renseignés, alors les cellules « Raison sociale » et « Mail du PS » resteront grisées.





Réponses automatiques des motifs qui partiront de la boite mail de l'opérateur :

MOTIF DE TRAITEMENT	RÉPONSE A VOTRE RÉCLAMATION
100% RO	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, nous avons réceptionné une facture précisant que les prestations réalisées sont remboursées à 100 % par le Régime Obligatoire. Merci d'annuler les réclamations envers Almerys.
Bénéficiaire inconnu/ indéterminable	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, le bénéficiaire des soins est inconnu de la base de données d'Almerys. Nous vous conseillons de vérifier les éléments de votre facture (NNI, nom, prénom et date de naissance) ou bien de vous rapprocher de votre patient.
Bénéficiaire non couvert par la garantie	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, le contrat d'assurance complémentaire du bénéficiaire des soins ne prévoit pas le remboursement des prestations facturées, dans le cadre du tiers-payant. Merci d'annuler les réclamations envers Almerys.
Demande de duplicata	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour vous apporter une réponse dans l'immédiat. Merci de bien vouloir nous faire parvenir le duplicata de la facture comportant les informations suivantes : - Numéro du Professionnel de Santé - Bénéficiaire des soins (Nom, Prénom, Date de naissance et Numéro de Sécurité Sociale) - Numéro et Date de la facture - Montant total de la dépense et montant de la part RC - Codes, montants, dates, quantités et coefficients des actes réalisés - Actes pris en charge à 100 % par le Régime Obligatoire





Destinataire de paiement incertain	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, en l'absence d'information sur la pratique du Tiers-Payant (case tiers payant complémentaire non cochée, part assurée précisée), nous vous demandons de nous indiquer la part RC attendue ou de réémettre la facture vers le patient et d'annuler les réclamations envers Almerys.
Facture Assuré	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, la facture transmise est destinée à l'assuré. S'il s'agit d'une demande de remboursement dans le cadre du Tiers Payant, merci de nous faire parvenir une facture destinée à l'organisme complémentaire sur laquelle ne doit pas figurer de part assuré.
Facture de + de 2 ans	Nous ne pouvons intervenir sur le règlement de ce dossier. Comme mentionné dans la convention que vous avez signée avec la Société Almerys, suivant l'article 6.2, «les réclamations ne seront acceptées par les signataires que pour les prestations et les remboursements effectués depuis moins de deux ans». Nous vous invitons à vous mettre en relation avec votre patient.
Facture déjà payée	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, votre demande a déjà fait l'objet d'un règlement par Almerys en date du :
Manque détail	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, certains éléments nécessaires au traitement de votre facture sont manquants. Merci de vérifier / compléter chacun des éléments suivants afin de nous permettre de réaliser le remboursement des prestations :
Parcours de soins non respecté	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, les prestations ont été réalisées hors parcours de soins. Le Tiers Payant ne peut donc être appliqué. Merci d'annuler les réclamations envers Almerys.

Le présent document contient des informations qui sont la propriété d'Almerys. L'acceptation de ce document par son destinataire, implique de la part de ce dernier, la reconnaissance du caractère confidentiel de son contenu et l'engagement de n'en faire aucune reproduction, aucune transmission à des tiers, aucune divulgation et aucune utilisation commerciale sans l'accord préalable d'Almerys.



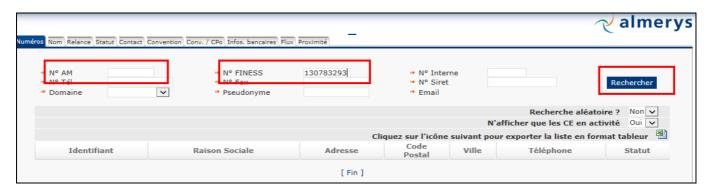
MOde opératoire

Recherche et saisie des coordonnées du PS

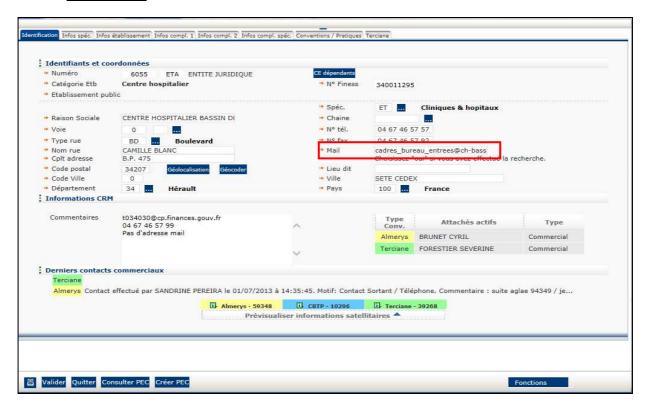
Il conviendra d'effectuer les recherches des coordonnées dans AGAPS conformément au Mode opératoire MO002 - Recherche d'un Professionnel de Santé dans AGAPS v1.0

AGAPS -> Saisie du numéro du PS -> Rechercher

N° FINESS pour les centres de soins // → N° AM pour les autres PS



Hormis pour les centres de soins (ayant un 0 en troisième position), il convient de copier-coller l'adresse mail située sur dans l'onglet Identification Mail.

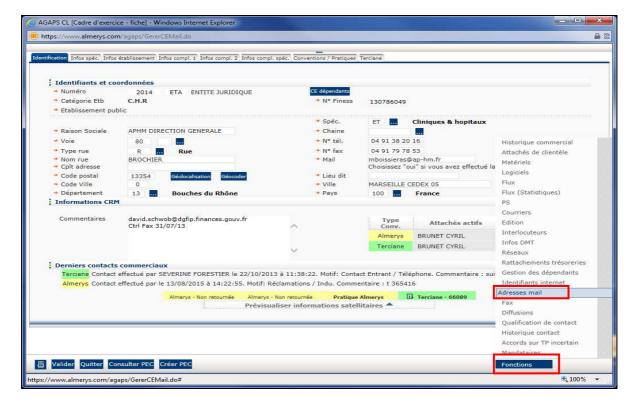


Si lors de la recherche, aucun PS n'est identifiable, il est impératif de vérifier que le N° PS saisi est correct.

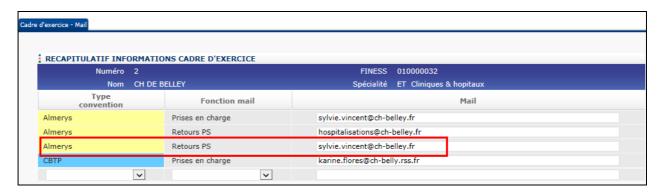


Mode opératoire

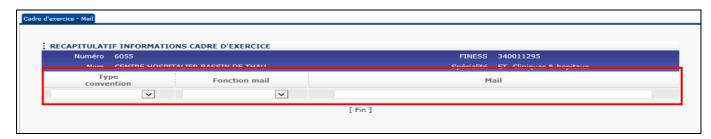
*** Attention *** Pour les adresses mail des centres de soins (ayant un 0 en troisième position), il est nécessaire d'aller chercher l'adresse mail ici : AGAPS -> Saisie du numéro FINESS -> Rechercher -> Fonctions -> Adresses mail



Dans le cas où apparaissent 2 lignes « Retour PS » avec 2 mails différents, il convient de prendre en compte la deuxième ligne.



Dans le cas où aucune adresse mail n'apparaît, il convient de prendre en compte l'adresse mail figurant dans la page d'entête, onglet Identification Mail.

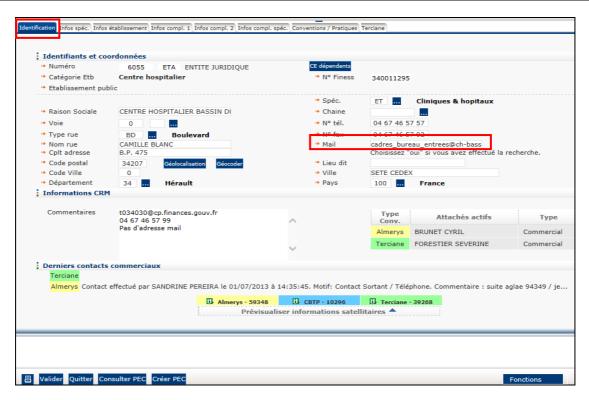


Le présent document contient des informations qui sont la propriété d'Almerys. L'acceptation de ce document par son destinataire, implique de la part de ce dernier, la reconnaissance du caractère confidentiel de son contenu et l'engagement de n'en faire aucune reproduction, aucune transmission à des tiers, aucune divulgation et aucune utilisation commerciale sans l'accord préalable d'Almerys.



MO

Mode opératoire

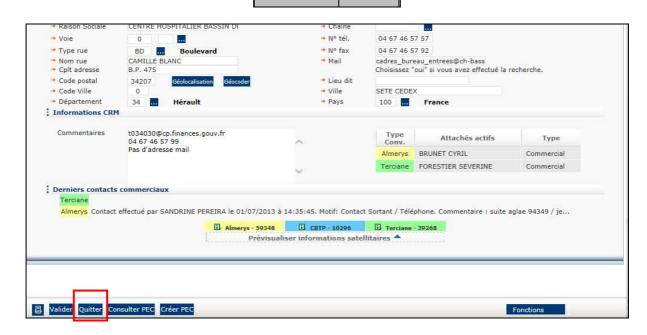


Copier puis coller pour chaque facture du listing (hormis les saisies abouties) les coordonnées du PS :

- Raison Sociale (obligatoire)
- Mail (obligatoire)

dans les colonnes dédiées du **Tableau Excel Trame SSTT** puis cliquer sur **Quitter** sur la page AGAPS sans rien avoir modifié au préalable.

RAISON SOCIALE DU PS





Mode opératoire

Clôture de la tâche dans le GTO

Conformément au mode opératoire Utilisation GTO v.1.2

- Il conviendra de clôturer la tâche dans le GTO en choisissant au niveau du motif « **FIN OK** », peu importe le traitement réalisé (saisie, retour dans le tableau ou envoi direct par mail au PS).
- L'opérateur enverra les réponses au PS si elles peuvent être envoyées directement.

4. ENVOI DE LA REPONSE AU PS PAR MAIL

- Les envois s'effectueront par mail depuis votre boîte mail.
- Les adresses mails ¹ ayant été recherchées via AGAPS.
- Mettre en Copie Conforme Cachée « Ccc : » ² l'adresse service.azur@almerys.com
 *** Attention *** Ne pas saisir dans Copie Conforme « Cc » qui se trouve au-dessus



Rajouter impérativement le numéro du PS concerné dans l'objet après « Traitement de vos réclamations PS »

Voici la trame du mail 4 (elle vous sera envoyée par mail et vous ne devrez <u>en aucun cas la modifier sans notre accord</u>).



Si la réponse à votre réclamation apportée par nos services préconise un retour de votre part, merci de le faire par mail à l'adresse service.azur@almerys.com, ou par courrier à l'adresse suivante :

ALMERYS Service Prestations 46 rue du Ressort 63967 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9

Merci d'apporter les modifications DIRECTEMENT sur votre facture.

Nous vous rappelons que vous pouvez télétransmettre vos factures en FLUX B2 ou DRE au Nº 985532001 ou en FLUX NOEMIE en cochant le TOP M.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez consulter :

- l'ouverture des droits de vos patients
- le détail des remboursements effectués en vous connectant à l'aide de vos identifiants et mot de passe.

Nous vous rappelons que la Société Almerys est une société offrant des services aux assureurs pour la gestion des contrats d'assurance complémentaire « santé ». Nos clients nous ont confié la gestion du tiers payant pour certains de leurs contrats ce qui explique que le périmètre de service peut être différent d'un assuré à l'autre

Nous restons à votre disposition au N° INDIGO 0 825 826 214 réservé aux professionnels de santé.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations

Service Prestations Tiers-Payant

Ne pas oublier de coller le tableau de réponse au PS

		ВО	RDEREAU RECA	APITULATIF
CRITERE D'ARCHIVAGE (réservé à Almerys)	N° PS AM-FINESS	NUMERO DE SECURITE SOCIALE	NUMERO DE LA FACTURE	REPONSE A VOTRE RECLAMATION
2870044786	75004477 8	2670499324070	531341	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie des actes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du 01/01/2016 sur la facture n° 123. Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser : - s'il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas, nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatif S'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercions de nous indiquer sur la facture la mention « complément de facture ».
2871028269	75004477 8	2720178646144	439856	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie des actes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du sur la facture n° 456. Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser : - s'il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas, nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatif. - S'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercions de nous indiquer sur la facture la mention « complément de facture ».



Mode opératoire

- Les retours pour lesquels :
 - le PS est inconnu dans la base AGAPS
 - le PS n'a pas d'adresse email

feront l'objet d'un retour vers le gestionnaire Almerys via le Tableau Excel Trame SSTT.

Il conviendra d'effectuer un retour PS par PS à la fin du traitement de votre tableau multi factures. (filtrer par N° PS)

- A partir du Tableau Excel Trame SSTT, agrandir la cellule afin que tout le texte apparaisse
- Copier les lignes correspondant aux colonnes suivantes : (dans la limite de **10 lignes par PS maximum**, afin d'éviter un tableau dans le mail trop important)

LE:	CRITERE D'ARCHIVAGE	N° PS	NUMERO DE SECURITE SOCIALE	NUMERO DE LA FACTURE	REPONSE A VOTRE RECLAMATION	N
	2870044786	750044778	2670499324070	531341	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie des actes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du 01012016 sur la facture n'eil 23. Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser : -s'il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatifS'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercions de nous indiquer sur la facture la mention « complément de facture ».	
	2871028269	750044778	2720178646144	439856	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie des actes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du sur la facture n° réglement en date du sur la facture n° seciser : -s°il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas, nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatif. -S'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercions de nous indique sur la facture la mention « complément de facture ».	1

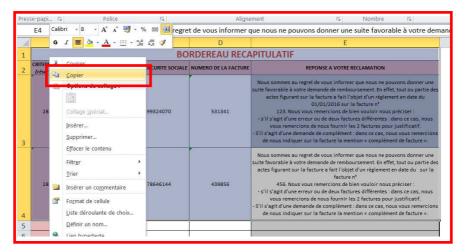
Puis coller la ligne dans le Tableau Excel Trame SSTT « Réponse au PS » en utilisant la fonction coller les valeurs :

BORDEREAU RECAPITULATIF				
CRITERE D'ARCHIVAGE (réservé à Almerys)	N° PS AM-FINESS	NUMERO DE SECURITE SOCIALE	NUMERO DE LA FACTURE	REPONSE A VOTRE RECLAMATION
2870044786	75004477 8	2670499324070	531341	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie d'actes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du 01/01/2016 sur la facture n° 123. Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser : - s'il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas, nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatif S'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercio de nous indiquer sur la facture la mention « complément de facture ».
2871028269	75004477 8	2720178646144	439856	Nous sommes au regret de vous informer que nous ne pouvons donner un suite favorable à votre demande de remboursement. En effet, tout ou partie cactes figurant sur la facture a fait l'objet d'un règlement en date du sur la facture n° 456. Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser : - s'il s'agit d'une erreur ou de deux factures différentes : dans ce cas, nous vous remercions de nous fournir les 2 factures pour justificatif S'il s'agit d'une demande de complément : dans ce cas, nous vous remercio de nous indiquer sur la facture la mention « complément de facture ».

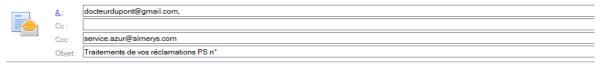


Mode opératoire

Copier ensuite le tableau complet contenant des lignes renseignées :



Enfin, coller le tableau en bas du mail.



Vous trouverez ci-joint le bordereau récapitulatif de l'analyse apportée par nos services.

Si la réponse à votre réclamation apportée par nos services préconise un retour de votre part, merci de le faire par mail à l'adresse service.azur@almerys.com, ou par courrier à l'adresse suivante

ALMERYS

Service Prestations

63967 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9

Merci d'apporter les modifications DIRECTEMENT sur votre facture.

Nous vous rappelons que vous pouvez télétransmettre vos factures en FLUX B2 ou DRE au № 985532001 ou en FLUX NOEMIE en cochant le TOP M.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez consulter :

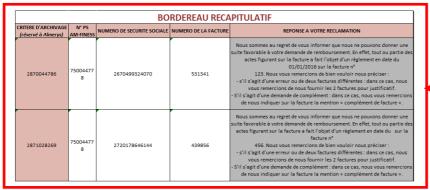
- l'ouverture des droits de vos patients le détail des remboursements effectués en vous connectant à l'aide de vos identifiants et mot de passe.

Nous vous rappelons que la Société Almerys est une société offrant des services aux assureurs pour la gestion des contrats d'assurance complémentaire « santé Nos clients nous ont confié la gestion du tiers payant pour certains de leurs contrats ce qui explique que le périmètre de service peut être différent d'un assuré à l'autre.

Nous restons à votre disposition au N° INDIGO 0 825 826 214 réservé aux professionnels de santé

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations

Service Prestations Tiers-Payant



N'envoyer que 10 lignes par PS maximum

Puis envoyer le mail.